

*La circulaire mensuelle du
Centre Ornithologique
Rhône-Alpes section Ain*

Décembre 2010

SOMMAIRE

- 2** Par ici la sortie. Haute Vallée de l'Ain – Lac du Coiselet
28/11/10 (S. Laurencin)
- 3** Revue de presse (B. Feuvrier)
- 4** Chronique ornithologique Octobre 2010 (A. Bernard)
- 7** Prochaines activités

CORA Ain - Association d'étude et de protection des oiseaux,
mammifères, reptiles et amphibiens



Par ici la sortie !

Compte-rendu de la sortie Haute Vallée de l'Ain – Lac du Coiselet du 28 novembre 2010

S. Laurencin

Notre balade du mois de novembre nous entraîne en vallée de l'Ain à la recherche des premiers hivernants, avec l'espoir que le froid et la neige des jours précédents aient poussé les oiseaux nordiques jusqu'ici.

Premiers coups de jumelles du côté de Conflans et ce sont les habitués des lieux qui se dévoilent : colverts, foulques macroules, grands cormorans, cygnes tuberculés, grèbes huppés et castagneux. Un grand corbeau retient l'attention quelques instants et entre les touffes de roseaux, une grande aigrette se détache sur fond de neige. Depuis le camping de Thoirette, les harles bièvres passent brièvement devant les « télés », pendant qu'un martin-pêcheur pose, perché sur un ponton. Les observateurs se prennent au jeu de la recherche des passereaux dans la végétation des alentours : une mésange boréale nous montre sa large bavette noire et une plage pâle sur les rémiges, et la Bergeronnette des ruisseaux le jaune vif de son ventre.

A Condes, les quatre eiders à duvet sont fidèles au rendez-vous. Les deux mâles en plumage nuptial paradent : têtes rejetées en arrière, ils gonflent leur poitrine rosée, émettant un son rauque, se poursuivent, plongent, reparaissent,... et recommencent leur manège. Nous portons notre attention sur les petits groupes de fuligules morillons, milouins et canards chipeaux. Un mâle de milouin nous fournit l'occasion d'un petit exercice de lecture de scelle : deux lettres sur fonds bleu, et une forme du genre carré arrondi... Soudain la troupe s'envole et se repose à quelques mètres. Un faucon pèlerin s'éloigne tranquillement. Un vol de grosbecs passe d'un arbre à l'autre interrompant la pause café.

Revenons-en à nos garrots ! Trois individus sont en vue du camping : deux femelles adultes au bec gris barré de jaune, et un mâle avec son œil d'or brillant sur le fond vert sombre de sa tête.

Les jumelles s'attardent encore sur un grimpeur des jardins, quelques bouvreuils pivoinés, et une dizaine de chamois qui somnolent dans une carrière surplombant la route.

C'est au pied de la falaise de Chancia que se conclut la matinée. Nous scrutons la paroi à l'affût des rapides mouvements des tichodromes : un, puis deux individus montent et descendent, disparaissent dans les anfractuosités du rocher, s'éloignent et reviennent, déployant leur larges ailes rouges... Les observations se compliquent lorsqu'un faucon pèlerin vient se toiletter sur une vire, quelque part à l'intersection de deux branches d'un candélabre... Avec un peu d'imagination et quelques explications complémentaires, les regards finissent par se diriger sur la bonne portion de falaise. L'oiseau a même la courtoisie de laisser aux retardataires le temps de détailler ce plumage qui se confondait si bien avec la roche.

Le tichodrome refait une apparition, un épervier rase le sommet, le pèlerin n'en finit pas de revenir... mais il est temps de laisser tout ce petit monde poursuivre ses occupations à l'abri de nos regards indiscrets !



L'intérêt économique des mustélidés pour l'agriculture

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Haute Normandie a présentée, cette année, à la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS) de l'Eure (27), une note intéressante sur l'intérêt économique des mustélidés.

Cette note met en avant, en le chiffrant, l'intérêt des mustélidés en terme économique. Pour le département de l'Eure, le fait de piéger les mustélidés coûte 105.000 Euros à l'agriculture du fait de la protection indirecte des « ravageurs » des cultures.

Cet argument que toutes les Associations de protection de la nature mettaient en avant, depuis des lustres, en vain, pour demander la protection des mustélidés en tant que protecteur des cultures est pour la première fois chiffré et utilisé par un des Services de l'Etat qui d'habitude sont terrorisés par les chasseurs et les piégeurs qui n'aiment pas qu'on touche à la liste des animaux "nuisibles".

Qu'un fonctionnaire courageux dise tout haut ce que les chasseurs et les piégeurs n'ont pas envie d'entendre ne pouvait laisser ceux-ci indifférents. Ainsi, les chasseurs de l'Eure n'apprécient que moyennement cette étude, ni qu'on s'insinue dans leur passion pour la régulation...

« Au lieu de nous aider dans notre démarche de gestion, on nous met gentiment mais sûrement des bâtons dans les roues. Les prédateurs sont de plus en plus protégés et lors du dernier conseil départemental c'est (fait nouveau) un fonctionnaire de la DREAL qui nous a expliqué avec une suffisance rarement atteinte, qu'au lieu de classer la belette et la fouine parmi les espèces nuisibles, nous aurions dû depuis longtemps la protéger car elle est très utile à la limitation des rongeurs. Vous avez bien entendu « nous devrions protéger la fouine

et la belette » parce qu'elle mange plus de souris que de gibier. Lorsque nous avons évoqué la prédation sur le gibier et sur les petits élevages de la fouine, il nous a été répondu qu'il fallait « mieux enfermer » les poules dans les poulaillers, ainsi les fouines ne pourraient plus les manger. »

Le texte intégral de cette étude de la DREAL sur l'intérêt économique des mustélidés démontre que :

1. La santé et la sécurité publique ne sont pas menacées par les mustélidés
2. Non seulement les dommages importants aux activités agricoles, forestières et aquacoles ne sont pas prouvés, mais il vient d'être démontré que les bénéfices apportés par la présence de ces espèces sont bien supérieurs aux dégâts qui leur sont soi-disant attribués.
3. Les mustélidés ne portent atteinte ni à la faune, ni à la flore. Bien au contraire, en régulant les populations des ravageurs de cultures, ils assurent un rôle de protection et participent à l'équilibre général de l'environnement.
4. Le classement de ces espèces en « animaux nuisibles » serait donc contraire aux textes de Loi. L'Arrêté Préfectoral de classement des nuisibles pourrait donc ne pas avoir l'assise juridique suffisante pour supporter une action en justice introduite par une association de protection de la nature.

En conclusion, et pour défaut d'étude circonstanciée démontrant que l'impact négatif de l'une ou de l'autre de ces espèces sur l'activité humaine est bien supérieur au bénéfice retiré de leur simple présence, la DREAL, affirmant le rôle bienfaiteur et protecteur des cultures des mustélidés, demande que le piégeage et la chasse de ces 4 espèces ne soient plus autorisés dans le département de l'Eure et que les espèces concernées ne soient plus classées « nuisibles ». La DREAL demande également que ce rôle positif ne soit pas omis au compte-rendu de la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage.

Chronique ornithologique

Octobre 2010

A. Bernard

Octobre est le mois où la migration est la plus perceptible. Si les oiseaux 'frileux' (huppés, guêpiers, martinets, entre autres) nous ont quittés, c'est le plein passage pour bon nombre d'espèces avant les afflux brusques dûs à d'éventuels coups de froid en novembre et décembre.

Trois **oies cendrées** à St-Maurice-de-Rémens le 21 (aB). Un **tadorne de Belon** le 29 à Villars-les-Dombes (aL). Un **canard mandarin** mâle tout le mois à l'Etournel (01/74) (sG, sL) et 2 fem. Le 2 à Cessy (yS). Maxi. de 39 **canards siffleurs**, de 87 **canards chipeaux** le 28 (sL) et de 40 **sarcelles d'hiver** le 26, (bP) à l'Etournel. Pour cette dernière espèce, des troupes de 270 ind. le 9 et 165 le 29 sont aussi notées à Villars-les-Dombes (aL).

Une **Nette rousse** le 24 et un **fuligule milouin** les 24 et 27 à l'Etournel.

Une compagnie de 8 **perdrix grises** le 12 à Farges (bP) est vraisemblablement à attribuer à un lâcher cynégétique. Encore au moins 8 **cailles des blés** le 9 à Chalamont (aB).

Quatorze **grèbes castagneux** le 22 à Lapeyrouse (aL). Dix grèbes à cou noir le 16 à Villars-les-Dombes (sL).

Net mouvement de **grands cormorans** du 3 au 8 en Dombes et en Plaine de l'Ain, bien qu'en faibles effectifs (aB).

Un **pélican blanc** du 14 (pC) au 16 (sL) à Villars-les-Dombes est un échappé du parc ornithologique proche. C'est là qu'atterrit puis stationne la célèbre Quacks (le pélican aux mœurs d'une Cigogne blanche et qui migre avec cette espèce) après avoir été observé le 17 à Jasseron et à Bourg-en-Bresse le 18 (pC).

Deux derniers **bihoreaux gris** le 9 à Chalamont (aB). Jusqu'à 220 **hérons gardeboeufs** à St-Paul-de-Varax le 23 (pC). Encore 3 **aigrettes garzettes** le 22 à Lapeyrouse. Hors Dombes où un maxi. de 38 ind. est noté le 29 à Lapeyrouse (aL), la **Grande Aigrette** est notée régulièrement à l'Etournel mais aussi de passage le 5 (1 ind.) à Ferney-Voltaire (pG), 8 le 11 et 1 le 15 au Mont Mourex (Grilly) (cR, yS), 1 le 16 à Château-Gaillard (aB), 3 le 22 et 5 le 29 à Challex (sL).

Des **cigognes noires** en petits nombres à Grilly : 2 le 10, 11 le 11 et 1 le 21. Trois **cigognes blanches** le 7 à Grilly (cR, yS).

Dernières **bondrées apivores**, des isolées, les 2, 3, 4 et 9 à Ceyzériat. Outre un maxi. de 208 ind. le 12 à Ceyzériat (collC), 4 **milans royaux** sont notés le 10 à Château-Gaillard (aB), 1 le 25 à Jassans-Riottier et 1 le 26 à Saint-Bernard (aL). A remarquer deux mentions du **Busard pâle** (*) à Ceyzériat : 1 mâle ad. le 3 et 1 juv. le 11 (collC). Dernier **busard des roseaux** le 13 à Grilly (cR, yS). Maxi. de 140 **éperviers d'Europe** le 12 à Ceyzériat.

Derniers **balbuzards** : 2 le 2 à l'Etournel (iL), 2 le 10 à Ceyzériat (collC), 1 le 29 à Grilly (cR, yS).

Quatre **faucons émerillons** passent à Grilly durant le mois (bP, cR, yS) ; ailleurs, 2 le 20 et 1 le 27 à Challex (sL), 1 à St-Maurice-de-Rémens le 28 (aB). Les derniers **faucons hobereaux** disparaissent des sites de reproduction du Pays de Gex le 7 (pG, iL, bP, cR, yS) et dernier migrateur le 18 à Grilly (yS). Un **faucon kobez** juv. le 9 à Ceyzériat où un maxi. de 84 **faucons crécerelles** est noté le 9 (collC). Un **faucon pèlerin** le 17 à Château-Gaillard (aB).



Rares mentions de **râles d'eau** en dehors de Collonges et de l'Étournal : 1 le 10 à Divonne-les-Bains, les 12 et 29 à Farges (bP), les 20 et 29 à Challex (sG, sL).

Quques mentions de **grues cendrées** : 2 le 11 (IL) et 1 le 13 (sL) à l'Étournal, 24 à Grilly et 32 à Collonges le 28 (IL, cR, yS).

Deux derniers **petits gravelots** le 16 (sL) à Villars-les-Dombes où 3 puis 1 **grands gravelots** sont notés les 14 (pC) et 22. Un **pluvier doré** le 29 à Lapeyrouse (aL). Un **pluvier argenté** le 23 à Marlieux (pC). Maxi. de 400 **vanneaux huppés** le 29 à Lapeyrouse (aL).

D'assez rares **bécasseaux variables** : 2 le 1^{er} à l'Étournal (sG), 3 le 09 (aL) et 4 le 16 (sL) à Villars-les-Dombes, 25 puis 28 à Marlieux les 14 et 23 (pC), 1 le 22 à Ambérieux-en-Dombes et 6 le 29 à Lapeyrouse (aL). Un **bécasseau tacheté** (*) à Villars-les-Dombes du 4 (mC, pC) au 9 (aL). Trois **combattants** à Villars-les-Dombes le 14 (pC) sont les seuls du mois !

Des **bécassines des marais** isolées dans le Pays de Gex entre le 1^{er} (Crozet) et le 27 (Farges-bP), en petits nombres (maxi. de 8 le 9 à Chalamont-aB) tout le mois en Dombes (aB, aL). Une **bécassine sourde** (*) le 31 à Farges (bP). Une **barge à queue noire** à Birieux le 14 (pC). Des **courlis cendrés** ça et là en Dombes du 9 (18 à Villars-les-Dombes-aL, 1 à Chalamont-aB) au 23 (dont un maxi. de 43 à Marlieux-pC). De rares **chevaliers aboyeurs** : 1 à Chalamont le 13 (aB), 1 à Marlieux le 23 (pC), 1 à l'Étournal le 29 (bP). Un **chevalier culblanc** le 09 à Villars-les-Dombes (aL). Un **chevalier guignette** le 28 à l'Étournal (sL).

En dehors de l'Étournal et du lac de Divonne-les-Bains, 5 **mouettes rieuses** passent à Grilly le 3 (cR). Une **mouette pygmée** juv. à St-Laurent-sur-Saône le 12 et 1 ind. à Birieux le 23. Un **goéland cendré** de 1^{er} hiver le 12 à St-Laurent-sur-Saône (pC).

Quatre **pigeons colombins** le 8 à Ars-sur-Formans (aL). Le plus fort de la migration des **pigeons ramiers** est noté le 4 à Ceyzériat (1522 ind.- collC), le 11 à Crozet (env. 10260 en 1h30 de suivi), le 12 à Grilly (8500-cR, yS) et Farges (2350 en 1h40 de suivi) (bP), du 14 au 20 à Château-Gaillard (aB).

Hors Rhône (Étournal et Challex- sL, bP) et Château-Gaillard (aB), des **martins-pêcheurs** isolés sont notés les 4 et 10 à Divonne-les-Bains (sG, bP), 5 et 12 à Farges (bP), le 23 à Ste-Olive (aL), le 26 en migration active (!) au Mont Mourex (Grilly) (cR, yS).

Un **pic vert** chanteur à Château-Gaillard le 26 (aB). Trente sept **pics épeiches** migrants à Ceyzériat durant le mois.

Dernier **martinet noir** le 2 et **martinet à ventre blanc** le 8 à Ceyzériat (collC).

Encore 8 **hirondelles de rochers** le 6 à Collonges et l'Étournal (bP). Dernières **hirondelles rustiques** le 1^{er} à Ars-sur-Formans (800 ind.-aL), le 8 à Château-Gaillard (10 ind.-aB), le 16 à Villars-les-Dombes (10 ind.-sL), du 17 au 28 dans le Pays de Gex (divers observ.). Deux dernières **hirondelles de fenêtre** le 28 à Grilly (cR).

Des **bergeronnettes printanières** sont notées régulièrement dans le Pays de Gex jusqu'au 9 (1 à l'Étournal-sL) puis 2 sont vues le 20 à Grilly (cR). Maxi. d'une centaine de **bergeronnettes grises** le 12 à Crozet (sG). Obs. quasi quotidiennes de **pipits des arbres** dans le Pays de Gex jusqu'au 15 puis 3 le 21 à Farges (sG) et 1 le 22 à Grilly (cR). Faible passage de **pipits farlouses** à Château-Gaillard du 3 au 9 (aB) ; maxi. d'env. 90 ind. le 10 à Versonnex (bP). Deux mentions de **pipits à gorge rousse** (*) : 1 le 4 à Ceyzériat (collC) et 1 le 11 à Crozet (bP). Un **pipit de Richard** (*) le 9 et dernier **pipit rousseline** le 14 à Ceyzériat (collC). Maxi. d'env. 25 **pipits spioncelles** au dortoir le 21 à Collonges (sG) et de 12 le 29 à Bouligneux (aL).

Nombreux **rougegorges** chanteurs à Château-Gaillard du 1^{er} au 24 (aB). Des **rougequeue à front blanc** réguliers jusqu'au 12 (1 à Péron) dans le Pays de Gex avec un maxi. de 12 le 6 à Farges (bP). Derniers **rougequeue noirs** chanteurs le 15 à Château-Gaillard, le 17 à Ambérieu-en-Bugey (aB). Des **tariers des prés** réguliers dans le Pays de Gex jusqu'au 7 (1 à Grilly-cR) puis 1 le 13 à Crozet. Mentions régulières de **tariers pâtres** dans le Pays de Gex jusqu'au 17 (2 à l'Étournal) puis 2 le 21 à Farges (sG). Net passage de **traquets motteux** à Château-Gaillard (aB) et à Ars-sur-Formans (aL) du 3 au 5 ; mentions régulières dans le Pays de Gex jusqu'au 7 (3 à Crozet). Ensuite, 1 le 10 à Château-Gaillard (aB) et 2 les 11 et 12 à Crozet (bP).

Encore des **merles à plastron** isolés le 10 à Gex et le 12 à Grilly (yS) et Ceyzériat (collC). Une **grive litorne** migratrice à Grilly le 7 (cR). Le passage de **grives**



musiciennes est noté du 3 au 24 à Château-Gaillard mais en effectifs très variables : faibles le 3, forts le 4, faibles le 6, à nouveau forts le 10 puis très moyens à faibles ensuite (aB). Maxi. de 1081 **grives draines** à Ceyzériat le 4 (collC) ; le premier ind. est noté à Château-Gaillard le 6, le suivant le 8 (aB).

Dernière **locustelle tachetée** le 1^{er} à Crozet. Des **rousserolles effarvates** sont mentionnées régulièrement jusqu'au 11 (1 dans un champ de maïs à Crozet-bP) puis 1 les 21 (sG) et 27 à Collonges. Dernière **fauvette grisette** les 5 et 6 à Farges (bP). Des **favettes à tête noire** sont notées régulièrement jusqu'au 14 (2 à Grilly-yS) puis 1 est notée à Ars-sur-Formans le 19 (aL) et 1 le 28 à Grilly (bP, cR). Chants de **pouillots véloces** à Château-Gaillard du 3 au 20 (aB). Derniers **pouillots fitis** le 6 à Farges et le 7 à Crozet.

Derniers **gobemouches noirs** le 3 à Crozet (bP) et à Grilly (cR).

Une **mésange huppée** du 6 au 18 à Ars-sur-Formans (aL). Des **mésanges noires, bleues et charbonnières** sont régulièrement observées tout le mois en migration active dans le Pays de Gex (divers observ.).

Deux **rémiz** le 11 à Crozet (bP).

Premiers **tichodromes**, des isolés, le 1^{er} à Matafelon-Granges (jdJ), le 3 à St-Rambert-en-Bugey (dP) ; 5 migrateurs (1 le 8, 3 le 9 et 1 le 10) à Ceyzériat (collC). Ailleurs, 1 à Thoiry le 23 (mM) alors que le Fort l'Écluse n'est occupé (2 ind.) qu'à partir du 27 (IL).

Une **pie-grièche grise** à St-Laurent-sur-Saône le 13 (pC).

Le passage des **geais** est encore bien marqué mais semble s'essouffler, surtout durant la seconde quinzaine du mois (divers observ.).

Des **pinsons du Nord** sont notés régulièrement mais en petits nombres dans le Pays de Gex, avec un maxi. de 20 le 25 à Crozet (sG) ; à Matafelon-Granges, les 7 premiers sont vus le 10 (jdJ). Encore 25 **serins cinis** le 25 à St-Maurice-de-Rémens, 5 le 30 à Château-Gaillard (aB) et 44 le 31 à Challex (bP). Premiers **tarins des aulnes** et **bouvreuil pivoine** le 20 à Château-Gaillard (aB). Quinze **grosbecs** migrateurs à Château-Gaillard le 6 (aB) ; maxi. de 1140 ind. à Ceyzériat le 12 (collC). Des **becs-croisés des sapins** sont notés régulièrement en plaine dans le Pays de Gex (divers observ.) ;

Un **bruant fou** au pied du Jura à Crozet le 9 (aBa).

Ad = adulte(s), env. = environ, fem = femelle (s), ind = individu(s), juv. = juvénile(s), maxi. = maximum, obs. = observation(s), observ. = observateurs, premier hiver = plumage hivernal de la 1^{ère} année civile (01/01 au 31/12), qqes = quelques, St(e) = Saint (e).

(*) = sous réserve d'homologation régionale ou nationale.

aBa = A. BARBALAT, aB = A. BERNARD, collC = Collectif de suivi de la migration aux Conches, pC = P. CROUZIER, sG = S. GARDIEN, pG = P. GRASSOT, dJ = J.D. JAGA, aL = A. LAMY, sL = S. LAURENCIN, IL = L. LÜCKER, mM = M. MAIRE, bP = B. PIOT, dP = D. POMMIER, cR = C. RUCHET, yS = Y. SCHMIDT.



Prochaines activités

Décembre 2010

Vendredi 03

Réunion mensuelle à Châtillon-sur-Chalaronne. 20h30

Dimanche 12

Parc de Miribel-Jonage, souhaitons une vague de froid pour admirer ces espèces prestigieuses : plongeurs, macreuses, jougris et ainsi clore l'année 2010.
RDV 8h30 Plage du Morlet, parc de Miribel Jonage

Janvier 2011

Vendredi 07

Assemblée Générale à 20h30 Salle Marivaux. Centre culturel de la Dombes
Châtillon-sur-Chalaronne

Dimanche 15 et 16

Comptage WETLANDS INTERNATIONAL

Coordination des comptages et attribution des secteurs après l'AG du 7 ou
contacter Alain BERNARD au 06 78 42 06 01

L'assemblée générale sera l'occasion de se prononcer sur un éventuel rapprochement vers la LPO nationale. Cette décision est susceptible d'enclencher la procédure vers une modification de notre association, venez nombreux en discuter !!

